

COMPOSITION DE JURY DU MASTER Sciences Technologie Santé
Mention : Ingénierie des Systèmes Complexes
Parcours : Advanced Mechatronics
n° 2023 - 502

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master,
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,
- Vu la proposition du directeur de *Polytech Anancy-Chambéry*,

ARRÊTE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2023-2024, la composition du jury d'examens de **MASTER Sciences Technologie Santé**
Mention : *Ingénierie des Systèmes Complexes*
Parcours : *Advanced Mechatronics*

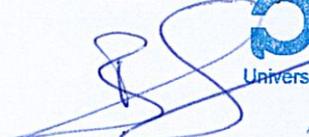
pour la validation des semestres 7, 8, 9, 10, année 1, année 2 et diplôme est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, autre)
Président ➤ Christine Galez	PR
Vice-président ➤ Laurent Tabourot	PR
Membres ➤ Adrien Ameye ➤ Christine Ferraris	Enseignant contractuel MCF

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de *Polytech Anancy-Chambéry* sur le site universitaire d'Anancy.

Article 3 : La directrice générale des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le directeur de *Polytech Anancy-Chambéry*, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 06/11/2023



POLYTECH
ANNEY-CHAMBÉRY
Université Savoie Mont Blanc
Directeur
Adrien BADEL

Adrien BADEL, Directeur de Polytech Anancy-Chambéry
Pour le Président et par délégation

Philippe GALEZ

Ampliation aux membres du jury d'examens